

Projet pédagogique du manuel d'Histoire – Géographie – Éducation civique 4^{ème}

I) Un manuel pour l'élève

1. Favoriser l'autonomie de l'élève

Le manuel d'Histoire-Géographie-Éducation civique 4^{ème} contient des outils conçus pour favoriser l'autonomie de l'élève. Des **fiches méthodes** concernent les trois matières et permettent à l'élève d'apprendre à mieux organiser son travail (« apprendre une leçon », « préparer un oral », etc.) ; l'élève approfondit les capacités les plus couramment mises en œuvre en histoire (par exemple, « commenter un document historique », « réaliser une fiche biographique »), en géographie (« à la découverte du langage cartographique », « décrire un paysage », « analyser un graphique », etc.), en histoire des arts (« analyser un tableau », « analyser une caricature », etc.) et en éducation civique (« organiser un débat », « réaliser une revue de presse »). Un renvoi vers des **exercices d'application** ainsi qu'une **grille d'autoévaluation** accompagnent chaque fiche méthode. L'élève peut ainsi s'entraîner et s'autoévaluer en toute autonomie.

Deux frises, situées en début du manuel, constituent des repères pour les élèves. La frise **des repères chronologiques du brevet** rappelle les dates du programme de 4^{ème} que l'élève doit maîtriser pour le brevet ; une **frise des mouvements artistiques** du 18^e au début du 20^e siècle présente à l'élève de manière synthétique les principales caractéristiques de chaque mouvement et les artistes qui s'y rattachent. Un lexique d'histoire des arts aide l'élève à manier progressivement un premier vocabulaire technique et sensible, en vue de l'épreuve du brevet.

Enfin, dans chaque chapitre, un exercice de révision insiste sur les dates, notions et personnages clés, et indique à l'élève les points qu'il doit maîtriser au terme du chapitre. Une série de questions lui permet de tester ses connaissances.

2. Préparer le brevet dès la 4^{ème}

Dans les trois matières, des **exercices « Vers le brevet »** ont été conçus spécifiquement pour préparer les élèves au brevet des collèges. Pour chaque chapitre, des exercices d'entraînement variés, en lien avec les capacités du programme, permettent à l'élève d'approfondir sa pratique de sources historiques diverses et d'améliorer l'expression écrite et orale.

II) Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des nouveaux programmes

1) Une place centrale accordée à l'Histoire des Arts

Attentifs à la demande des professeurs d'Histoire-Géographie et à l'orientation des programmes, nous avons souhaité accorder une **place de choix à l'Histoire des Arts**. Chaque chapitre de la partie Histoire débute par un document « Histoire des Arts », accompagné de questionnements spécifiques concernant l'objet lui-même, les conditions de son élaboration et celles de sa réception. Trois chapitres, dont un chapitre 100% internet, sont exclusivement dédiés à l'Histoire des Arts. La nouveauté est l'introduction d'un **chapitre d'Histoire des arts en Géographie**, intitulé « La mondialisation en arts ». Différentes formes d'art sont abordées, alliant des formes d'art classiques à des champs artistiques plus originaux, qui **élargissent l'horizon artistique de l'élève**.

Enfin, pour guider l'élève dans l'analyse des œuvres d'art, plusieurs **fiches méthodologiques ainsi qu'un lexique d'Histoire des arts** sont proposés dans le corps du manuel. L'élève pourra se référer régulièrement à ces deux ressources et apprendra ainsi progressivement à manier de manière pertinente un premier vocabulaire technique et sensible, en vue de l'épreuve du brevet.

2) Une nouvelle approche en géographie

La partie Géographie du manuel, en accord avec les nouvelles orientations du programme, est organisée autour de la mondialisation. Cette approche renouvelée, recentrée sur les territoires et leurs acteurs, porte une attention particulière aux **interdépendances entre les échelles** locale, régionale et mondiale, aux **jeux d'acteurs** ainsi qu'aux **débats** suscités par la mondialisation. Le choix des documents proposés aux enseignants se veut le reflet de cette conviction : la géographie doit être une matière qui ouvre l'horizon de l'élève, en lui faisant approcher la complexité des jeux d'acteurs et des dynamiques à l'œuvre. Les documents choisis permettent d'offrir un autre regard sur des thèmes tels que « les pays pauvres » ou « mondialisation et diversité culturelle ».

Nous avons choisi de souligner la **dimension citoyenne de la géographie** par des exercices intitulés « Géographie en débat », sur des thèmes porteurs d'enjeux de société. Ces exercices ont pour but d'amener l'élève à développer une réflexion critique et à argumenter sur des enjeux de société.

Dans l'esprit des nouveaux programmes, nous avons décidé de consacrer une double-page dans chaque chapitre de Géographie à la phase de **bilan et de généralisation de l'étude de cas**. L'étude de cas se fait donc en deux temps. Une première double-page est consacrée à l'observation et à la compréhension d'une situation particulière. La double-page « Changeons d'échelle » correspond à l'étape de bilan et de généralisation. La page de gauche propose des exercices de bilan de l'étude de cas, sous des formes variées (tableau, carte mentale, récit, schéma de synthèse, croquis de paysage, etc.). La page de droite articule le particulier au général : l'observation de planisphères thématiques à l'échelle régionale ou mondiale débouche sur une mise en perspective de l'étude de cas. Cette étape de généralisation permet ainsi à l'élève de comprendre la spécificité de l'espace étudié.

3) L'intégration du récit

En accord avec le socle commun et l'orientation des nouveaux programmes, nous avons fait le choix d'intégrer le récit à la fin de chaque dossier ou étude de cas. Au fil de l'année, l'élève apprend à élaborer des textes courts, répondant de manière simple et structurée à la problématique présentée en début de double-page. Grâce à des questionnements de moins en moins guidés, il apprend ainsi à développer pas à pas des raisonnements, à maîtriser et à enrichir progressivement le schéma narratif. Nous intégrons le récit sous deux formes principales : des **synthèses** et des **récits d'imagination**.

III. Socle commun, progression dans les apprentissages et interdisciplinarité

1. Intégrer le socle commun aux apprentissages

Tous les élèves doivent désormais faire valider leurs compétences dans un livret personnel avant la fin de leur classe de troisième. Néanmoins, cette validation, décidée collégalement par les professeurs à la fin du collège, est préparée tout au long du collège par des évaluations. De fait, en cours d'Histoire-Géographie, nous travaillons prioritairement l'acquisition d'une culture humaniste (compétence 5), ainsi que les compétences sociales et civiques des élèves (compétence 6) et la maîtrise de la langue française (compétence 1). Pareillement, certains exercices sont plus appropriés pour susciter l'autonomie et l'initiative (compétence 7) des élèves. La maîtrise des techniques de l'information et de la communication (compétence 4) peut être améliorée à l'occasion des exercices B2i.

Nous avons cherché à faciliter la mise en place et le suivi de cette évaluation. Un **tableau**, situé sur la dernière page du manuel, donne une **vision d'ensemble des compétences** qui peuvent être travaillées à partir du manuel. À chaque item correspond un exercice de validation. Ces **exercices « socle commun »** constituent ainsi un parcours qui permet à l'élève de valider progressivement les différents items au cours de l'année. En ligne sur le site <http://www.livrescolaire.fr/>, une grille permet à l'enseignant de valider individuellement l'acquisition des compétences pour chaque élève de sa classe.

2. Mettre en œuvre une progression dans les apprentissages

Sensibles à la demande des enseignants, nous proposons une **progression dans la validation des compétences**. En Géographie, l'**apprentissage de la cartographie et du croquis** (compétence 5, domaine 5, item « Lire et utiliser différentes langages ») se fait ainsi de manière progressive. Dans un premier temps, un questionnement guidé sur des cartes permet à l'élève de se familiariser avec le langage cartographique. Dans les double-pages « changeons d'échelle » et dans les double-pages « exercices », des activités de difficulté progressive, conçues pour mettre l'élève dans une situation active, lui apprennent ensuite à construire une carte ou un croquis de manière autonome (respect des bases de la sémiologie graphique, sélection des éléments à représenter, hiérarchisation, création d'une légende organisée). Nous faisons donc le choix de ne pas proposer systématiquement des croquis ou des cartes entièrement réalisées dans le manuel, que l'élève apprend par cœur, sans réflexion sur leur réalisation : **il apprend lui-même à réaliser ces documents** grâce à des exercices conçus selon une progression pédagogique, et dont il peut trouver la correction sur la version numérique du manuel.

3. Des pistes pour travailler de manière interdisciplinaire

Le socle commun de compétences est un domaine privilégié de mise en œuvre de l'interdisciplinarité. Des pistes d'activités croisant plusieurs matières seront disponibles sur le site internet. En Histoire, dans cette logique interdisciplinaire propre au socle commun (par exemple, compétence 5 : « La culture humaniste », domaine 3 « Avoir des repères littéraires »), des exercices croisant l'histoire, la littérature, la musique sont proposés aux élèves. Un fil rouge « l'histoire en chansons » permet ainsi aux élèves de découvrir le programme d'histoire sous un autre angle, de manière ludique.

IV) Un manuel numérique complémentaire du manuel papier, collaboratif et personnalisable

Le lancement du livrescolaire.fr a été guidé par une conviction : bien utilisées, les TICE permettent d'améliorer la qualité de l'apprentissage d'une part en renforçant l'attention des élèves, et d'autre part en proposant des outils pédagogiques innovants.

1) Un manuel interactif, conçu comme un outil pédagogique

Le manuel d'Histoire - Géographie - Education civique 4^{ème} est conçu en amont pour se décliner en version papier et en version numérique. De nombreux enseignants IATICE ont rejoint notre équipe cette année, afin de renforcer l'interactivité du manuel numérique.

À la version PDF du manuel papier, nous avons substitué une version numérique du manuel, souple d'utilisation et qui favorise la navigation de l'élève. Les possibilités d'utilisation sont pléthore : **exercices à faire à la maison, révision d'une leçon, vidéo-projection de documents en plein écran, utilisation interactive avec un TBI, etc.** Des fonctionnalités propres aux outils numériques et Internet (possibilité de créer des définitions, d'annoter tous les documents, favoris, de sélectionner des zones sur une image à commenter...) permettent à chaque utilisateur de tirer le plus grand profit des possibilités offertes par le manuel numérique.

La souplesse du numérique offre une solution concrète aux enseignants confrontés à la disparité de niveau dans leur classe. Avec lelivrescolaire.fr, les élèves peuvent faire leur travail seuls en salle informatique ou depuis chez eux. Cela peut s'avérer particulièrement utile pour les exercices de langue. Un système d'étoiles permet d'évaluer la difficulté de chaque exercice. Le professeur peut les corriger à tout moment depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

Pour ce faire, le professeur s'inscrit gratuitement sur lelivrescolaire.fr et enregistre le nom de ses élèves pour reformer virtuellement sa classe. Il peut ainsi accéder aux réponses de ses élèves, leur envoyer les corrections automatiquement. Le livre papier demeure cependant le support d'apprentissage privilégié, notamment pour ceux qui n'ont pas Internet. Grâce à l'outil de travail en ligne, le professeur peut tout au long de l'année suivre la progression de ses élèves, comme celle de la classe dans son ensemble. Manié avec pédagogie, cet outil permet par exemple au professeur de comprendre si tel ou tel



point abordé en classe a été suffisamment compris pour pouvoir passer au suivant, tout en continuant sur le premier avec les élèves qui en ont besoin, de façon individualisée.

2) Un manuel numérique personnalisable, dans une perspective collaborative

Ce sont des professeurs qui ont conçu et continuent chaque jour à concevoir du contenu supplémentaire de manière collaborative. Nous avons souhaité profiter de la souplesse du numérique pour permettre à chaque enseignant de s'appropriier le manuel en en personnalisant la version numérique. Commenter le contenu existant, ajouter des documents, concevoir des exercices, mettre des ressources en commun : lelivrescolaire.fr est conçu comme un espace de travail qui permet au professeur d'intégrer ses différents supports d'enseignement (manuel, mais aussi photocopies, transparents, schémas...) et de les partager s'il le souhaite avec ses collègues, Il s'agit en fin de compte de soutenir une pratique pédagogique qui a toujours existé et selon laquelle « un professeur construit son cours » en proposant l'outil numérique.

Cette logique collaborative ne fait que s'inscrire dans le prolongement de la conception de ce manuel : plus de 120 professeurs et spécialistes y ont participé, pour y insérer un contenu à la fois original et de grande qualité. Nous avons également consulté des professeurs documentalistes pour bien mettre en valeur auprès des élèves des ressources utiles qu'ils peuvent retrouver dans leur CDI. Enfin, un conseil pédagogique et scientifique composé d'inspecteurs de l'éducation nationale et d'universitaires enseignant les lettres a été mis en place pour s'assurer que l'ensemble soit parfaitement cohérent avec les exigences pédagogiques et scientifiques. Conçu par les professeurs pour les professeurs et leurs élèves, ce manuel a pour ambition de répondre précisément à leurs attentes.

3) Un contenu libre de droits

Dans la logique d'ouverture qui définit notre projet éditorial, nous avons fait le choix de placer sous licence libre *Creative Commons* l'intégralité du contenu élaboré par lelivrescolaire.fr et par les professeurs qui ont travaillé avec nous. C'est un pas de plus vers l'appropriation du manuel par les enseignants : chaque professeur est libre de copier, modifier, ré-agencer le contenu que nous avons conçu. Une seule restriction : les documents sous droits que nous avons acquis lorsque l'intérêt des élèves l'exigeait.

Bienvenue dans votre manuel d'Histoire – Géographie - Éducation civique 4^{ème}, bienvenue dans un manuel scolaire de nouvelle génération !